



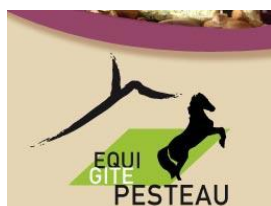
RÈGLEMENT Circuit Régional TREC

BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Applicable durant le circuit 2024 - 2025

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ


Entre nous, c'est humain



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

1

Commission TREC du CRE Bourgogne-France-Comté
v.andreani@gmx.fr / sport@equitation-bfc.com
www.equitation-bfc.com/cre-bfc

PRÉAMBULE

Un circuit régional est mis en place du **1er septembre 2024** au **31 août 2025** composé de **8 étapes**, d'un **Championnat régional** le 18 mai JV EQUITATION à Crotenay (39).

Chaque étape étant circuit départemental, elle comptera doublement pour les qualifications des cavaliers licenciés ou domiciliés dans le département organisateur du concours.

Le circuit TREC BFC est réservé aux cavaliers licenciés en Bourgogne-Franche-Comté.

Chaque organisateur organise la récompense de son étape.

Les gagnants des circuits régionaux BFC 2025 seront récompensés, dans chacune des catégories, lors de la soirée des champions organisée par le CRE BFC en 2026.

Les concours restent ouverts aux cavaliers hors région Bourgogne-Franche-Comté mais ne sont pas pris en compte dans le classement du circuit régional.

1. Les étapes du circuit Régional

Les étapes du circuit régional seront les suivantes :

- 1^{ère} Étape : 23 Mars - FE de Pesteau (89) - N°312789
- 2^{ème} Étape : 27 Avril - Montnoirrotte (25) - N°317094
- 3^{ème} Étape: 11 mai - Crinières du lac (39) - **Championnat régional** - N°316719
- 4^{ème} Étape: 18 Mai - JV Equitation (39) - N°315970
- 5^{ème} Étape : 1 Juin - Les attelage de grandvaux (39) - N°316478
- 6^{ème} Étape : 15 Juin - FE de la forêt de Chailluz (25) - N°312241
- 7^{ème} Étape : 22 Juin - Haras de Vérone - Beauvernois (71) - N°320421
- 8^{ème} Étape : 31 Août - GAEC La Combeauté - Fougerolle (70) - N°319300

2. Epreuves concernées

Les caractéristiques des épreuves sont identiques à celles du règlement général TREC FFE.

Quelque soit le concours, les différentes catégories présentes dans le circuit seront les suivantes :

- Club 2 spécial PTV et TREC
- Club 1 spécial PTV et TREC
- Club Elite spécial PTV et TREC
- Amateur 3 spécial PTV et TREC

Les autres catégories qui seraient mises en place par l'organisateur (spécial PTV, amateur 1....) ne seront pas comptabilisées dans le circuit régional.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



3. Conditions de participation et classement

Le cumul des points s'effectuera à l'intérieur de chaque catégorie sans panachage.

Un cavalier ne peut courir le circuit que dans une catégorie.

Dans le cas où un cavalier participerait dans deux catégories différentes (avec un même cheval, ou avec deux chevaux différents) le niveau le plus élevé sera pris en compte.

Dans le cas où un cavalier participe à une même épreuve avec deux chevaux, le meilleur résultat sera pris en compte.

Pour prétendre au classement final, les cavaliers doivent participer à au moins **3 étapes**.

Pour récompenser et encourager la participation des cavaliers, à un maximum d'étapes du circuit, seront ajoutés des points BONUS de participation : 10 pts BONUS par étape.

Pour le championnat régional, les participants se verront attribuer 30 pts bonus à la place de 10 pts.

En cas d'ex aequo, le cavalier ayant le plus de participations sera vainqueur.

Le cavalier (1 cavalier par catégorie) ayant cumulé le plus de points sur le cumul de toutes les étapes remporte le circuit régional.

4. Prix et récompenses

Pour les concours labellisés circuit régional les premiers reçoivent au minimum une plaque, un flot et un cadeau, les suivants dans l'ordre du classement reçoivent au minimum un flot pour les trois premiers.

Chaque organisateur s'occupe personnellement des lots de son concours.

Cette année, les organisateurs ne pourront pas demander d'aide au CRE BFC.

Le logo du CRE BFC ainsi que la mention « concours étape du circuit régional BFC » sont obligatoires.

Le CRE BFC dotera le championnat régional avec des plaques, flots et médailles pour les podiums à remettre le jour de l'étape championnat par la commission.

Le meilleur cavalier du circuit régional sera récompensé dans chacune des catégories. Les lots des podiums du circuit régional seront remis, aux présents, lors de la soirée des champions en 2026.

Une affiche sera spécifiquement créée par le CRE BFC et envoyée à l'organisateur.

5. Droit à l'image

Les cavaliers participant au **Circuit régional CRE BFC** sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur ces épreuves, le cavalier autorise le Comité Régional d'Equitation à diffuser ses photos sur le site internet ou tout autre document édité pour la promotion du **Circuit régional CRE BFC**.

6. Cas non prévus au règlement

Les cas non prévus au règlement seront réglés par la commission.

